

**du Registre des délibérations du Conseil d'Orientation et
de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon**

Séance du 25 juin 2025

Président : M. DESEILLE François

Membres présents : Mme BONNERY Andrée - M DAVID Bruno - M MAGLICA Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : Mme KOENDERS Nathalie ayant donné pouvoir à M DESEILLE François – M. BERTHIER Christophe ayant donné pouvoir à M. MAGLICA Georges, M. BORDAT Pierre ayant donné pouvoir à M. SAVONNET Bernard - M CHEVALIER Stéphane ayant donné pouvoir à Mme BONNERY Andrée

Objet
de la délibération

3. Politique normative de l'établissement

**3. 2. Désignation des membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance pour procéder aux
contrôles des gages**

Il est demandé aux administrateurs de bien vouloir établir un calendrier de contrôle pour les 3^{ème} et quatrième trimestre 2025 des objets déposés en gage au Crédit Municipal de Dijon.

Il est souhaitable que les membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance se répartissent la charge du contrôle des gages du Crédit Municipal de Dijon et il est conseillé de pratiquer les contrôles en binôme

À l'occasion de chaque contrôle, une fiche de contrôle interne devra être complétée et remise à la Responsable des Risques et du Juridique du CMD.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a désigné, à l'unanimité :

- 3^{ème} trimestre 2025 : M. DAVID/M. SAVONNET
- 4^{ème} trimestre 2025 : M. DESEILLE/Mme BONNERY



La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : - 2 JUIL. 2025

